



Choisir un représentant (ou un projet)

Le processus d'élection sans candidat permet de choisir un représentant (2^e lien, chargé de mission, coordinateur, ...) en s'assurant que celui-ci correspondra au mieux aux besoins de la mission, qu'il disposera des compétences et disponibilités nécessaires. Ce processus permet d'éviter les choix d'ordre affectif ou de pouvoir qui, souvent, dévoilent avec le temps, des biais gênants dont il est difficile de se dépêtrer. En outre, cet expérience apporte, dans le groupe, un partage rare, celui de la reconnaissance des talents des uns et des autres et permet à celui/celle qui sera choisi de savoir pourquoi il/elle l'a été. Ce processus peut également être utilisé pour élire un ou plusieurs projets.

Processus d'élection sans candidat

0. **Définir le sujet de l'élection** Qui/que souhaitons-nous élire ? Soit ceci aura été défini en amont, soit, cette définition fera l'objet d'une réflexion en Parall'axe avec pondération éventuelle afin de dégager un cahier des charges.
1. **Lister les critères de choix** Liste des critères nécessaires à couvrir pour la mission, le rôle qui sera attribué à la personne choisie (compétences, talents, attitudes, aptitudes, disponibilités, ...) ou les qualités qui devront être couvertes par le projet choisi (quelques minutes de réflexion, puis tours Parall'axe + éventuelle pondération)
2. **Voter** Chaque participant/e indique sur un papier, son prénom et celui de la personne (présente) qu'il choisit. Les votes sont remis au facilitateur. Il est possible de voter pour soi ou pour le projet que lon porte.
3. **Argumentation des votes** Le facilitateur interpelle chaque personne : « X, tu as voté pour Y. Peux-tu nous dire pourquoi ? ». Chaque votant argumente de son vote en faisant référence à la liste des critères et en ajoutant des éléments de sa propre perception. Les papiers sont étalés sur le sol, au centre du groupe.
4. **Modification des votes** A l'issue du tour d'argumentation précédent, le facilitateur demande : « a l'écoute des arguments, quelqu'un souhaite-t-il changer son vote ? » Les personnes qui souhaitent changer leur vote, en émettent un nouveau et le facilitateur procède à un nouveau tour d'argumentation des votes modifiés.
5. **Proposition** Le facilitateur invite l'émergence et demande : « Quelqu'un/e a-t-il/elle une proposition de choix à faire ? » Un/e participant/e

- 6. Recueil des objections** Le facilitateur demande : « quelqu'un/e a-t-il/elle une objection pour accepter le choix qui vient d'être proposé ? »
- 7. Traitement des objections** (argumentées) – y compris de la part de la personne choisie
- S'il y a trop d'objections variées, retour en 6., après avoir, éventuellement, amendé la liste des critères si les objections révèlent qu'on a oublié des aspects importants.
 - S'il y a peu d'objections différentes, tours de bonification par suggestions afin de faire tomber celles-ci.
 - Si l'objection argumentée est non levable, retour en 6.
 - S'il n'y a pas d'objection, passage à l'étape suivante : célébration
- 8. Célébration** Partage des appréciations, en tours de parole, de la manière dont s'est passée cette élection sans candidat et de ses résultats